



**LE
PATRIOTE**
— *depuis*
1967

**DEVIS
TECHNIQUE**

2025





SALLE PERCIVAL-BROOMFIELD

Ouverture : 1967

Période d'opération : De la mi-mars à la mi-décembre

Capacité : 567 fauteuils à l'italienne - Salle chauffé et climatisée

Adresse : 258, rue Saint-Venant
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

Directions : <https://www.google.ca/maps/place/Théâtre+Le+Patriote/@46.031281,-74.284878,17z/data=!3m1!4m2!3m1!1s0x4ccf1546a7c302e3:0x8094c6fa739c43ce>

Directeur général : Alexandre Gélinas
Téléphone : 819 326-3655, poste 3055
Cellulaire : 514 237-4807
Courriel : agelinas@theatrepatriote.com

Directeur technique : Julien Lacelle
Téléphone : 819 326-3655, poste 3057
Courriel : dt@theatrepatriote.com

Services d'accueil : Geneviève Lamarre
Téléphone : 514 713-7180
Courriel : glamarre@theatrepatriote.com

Site web : www.theatrepatriote.com

Réseaux sociaux : www.facebook.com/TheatreLePatriote
www.instagram.com/theatrelepatriote

Restaurants : Un choix varié d'excellents restaurants, à proximité du théâtre, pourra être suggéré à l'équipe de tournée.

Accès réseau sans fil : Disponible partout dans l'établissement.

NOTES PARTICULIÈRES

- Selon la tradition établie au Patriote depuis 1967, il y a une présentation avec un micro sans fil (fourni par le théâtre) au début de chaque spectacle par le directeur général. Cette présentation permet de mentionner, entre autres, les consignes de sécurité, l'interdiction de prendre des photos et des vidéos, le nom des commanditaires ainsi que quelques mots sur l'artiste qui s'apprête à monter sur scène.
- Il y a une projection vidéo à l'ouverture des portes et à l'entracte qui sera gérée par l'équipe du théâtre.
- Un photographe embauché par la salle est présent dans les premières minutes du spectacle pour enrichir la collection d'archives du Patriote et ses médias sociaux.

LA SCÈNE

Largeur :	32' de cadre de scène 15' de coulisse à Jardin et à Cour
Profondeur :	24' entre le rideau maison et le rideau d'arrière-scène 7' devant le rideau maison 6' de coulisse d'arrière-scène
Hauteur libre sous les porteuses :	15'
Hauteur du cadre :	13' 10"
Hauteur de la scène :	40"
Habillage :	4 paires de pendrillons <u>fixes</u> et 4 paires de rideau de coulisse <u>fixes</u> <i>*Voir le plan en annexe*</i> 2 paires de pendrillons mobiles de 17' x 8'
Régie :	7' x 10' - Installée dans la salle, au centre, à environ 60' de la scène
Accès :	Quai de chargement à 40.5" du sol avec plaque amovible de 48" x 48" (capacité de 2000 lb), situé sur la Montée Alouette.

Alimentation électrique

Éclairage :

- 1x 200A triphasé, arrière-scène jardin (loading dock)
- 1x feeder 25'
- 2x adaptateurs feeder mâle-mâle
- 3x 20A sur chaque mur de coulisse + 2 supplémentaires à l'arrière-scène (11 au total)

Sonorisation :

- 3x 20A sur chaque mur de coulisse sur neutre séparé (9 au total)

Autres :

- 4x prises TL4 30A au 4 coins de la scène (sans aucun filage pour le moment)

ÉCLAIRAGE

Consoles : Grand MA 3 Compact XT (Ma3 = V2.0.2.0 ; Ma2 = V3.9.60.74)
ETC express 48/96 (DMX, MIDI)

Gradateurs : 72 x 2.4K fixes
24 x 2.4k sur dimmer volant
Total de 94

Éclairage de la salle : Contrôle indépendant sur dimmer à la régie

Porteuses :

- 5 porteuses électriques ETC connect au-dessus de la scène, hauteur libre 15'6" (voir le plan en annexe pour la disposition). **Capacité 1000 LBS chacune**
- 1 porteuses électriques ETC connect en FOH, hauteur 15'6" de la scène **Capacité 1000 LBS**

Projecteurs :

FOH (fixe) :

- 6 lekos ETC 575W 50° ; wash général seulement ***focusé au yoyo seulement***
- 7 Maverick Force S Profile (4.5 à 41.6°) ; spéciaux, focusable à la console. Possibilité de focus avec console maison puis contrôlées via DMX in.

Blinder (fixe devant le cadre de scène) : 4 Fresnels Strand 6" 1000W

LED :

- 4 Chauvet Maverick Force S Spot (tous pré-réglés en mode DMX 29 channels)
- 2 Chauvet Maverick Force S Profile
- 36 Par Chauvet Colorado Solo2 (tous pré-réglés en mode TOUR 12 channels)
- 16 Fresnels ETC Color Source V

Traditionnel :

- 12 lekos ETC 750W 25/50°
- 32 corps de lekos ETC 750W pour 34 canons :
 - o 27 canons 36°
 - o 7 canons 26°
- 45 Pars 64 ALTMAN (14 ampoules WIDE / 45 ampoules MEDIUM / 15 ampoules Narrow / 11 ampoules VERY NARROW)
- 4 Barres ACL
- 6 Scoops 14" 1000W
- 8 Bases de Booms (Dimension pipes : 6x 4', 6x 6', 4x 8', 8x 12')
- 20 Bases pour projecteurs 1' X 1'
- 32 Portes gobo size B
- 12 Gobos breakup Rosco 77119/119 (small leaf)
- 12 Gobos breakup Rosco 77805/805 (medium leaf)
- 2 Drop Iris
- 6 Grosses poches de sable, 22 petites

Adaptateurs :

- 11 TL3 mâle à U-Ground femelle
- 7 TL3 femelle à U-Ground mâle
- 6 DMX 5 femelles à 3 mâles
- 5 DMX 5 mâles à 3 femelles

SONORISATION

Système de P.A. :

- Rig : Line array JLB VTX A8 (6 par côté) + Subwoofer JBL VTX B18 (1 par côté)
- Sous la scène : 2x Subwoofer JBL VTX B18
- Front Fills : 6x JBL VTX A6
- Délais section arrière : 4x JBL AC18/26
- Système de diffusion pour malentendant : Decade LX-75

Consoles :

- Yamaha CL5 avec 2 Rio 3224 (32 in 24 out x 2)
- Midas M32
- Ipad sur router

Microphones :

- 4 kits sans fils QLX (bâtons QLX D2, casques Beta 53, émetteurs, récepteurs)
- 5 SHURE SM-58
- 7 SHURE SM-57
- 1 SHURE Beta 52
- 1 SHURE Beta 91
- 1 SHURE Beta 91A
- 2 Sennheiser 421
- 2 Sennheiser e609
- 4 Sennheiser e604
- 2 Sennheiser e614 (Condensateurs)
- 2 Sennheiser e914 (Condensateurs)
- 4 DPA 4099 (clip)
- 5 D.i. mono actives
- 9 D.i. mono passives

Trépieds :

- 16 grands
- 12 petits
- 5 atlas

Moniteurs: 6 D&B Max12 passif (4 connecteurs speakons muraux à Jardin et 4 à Cour)
2 amplificateurs D&B 10D (8 mixs totals)
4 DB Technologies actifs
2 kit Side-fills Db technologie, top+sub
6 trépieds de moniteurs

VIDÉO

- Projecteur EPSON (WUXGA, 1920x1080, 7000 lumens), situé au-dessus de la régie
 - o Lentille en place
 - o Lentille secondaire EPSON ELPLS04 (1.74 – 2.82)
- Écran fixe motorisé de 7,5' x 12' situé devant le rideau maison
- Écran mobile 8' x 14'

DIVERS

Praticables :

- 6 JDI 4' X 8', 4 pattes par praticable
- Pattes aluminium diamètre 1,6'', hauteur disponible : 6'' (24), 12'' (32), 24'' (32), 36'' (8)

Mobilier :

- 8 lutrins style « orchestre »
- 4 lumières de lutrin filaires
- 2 supports à vêtements sur roulette
- 4 Tabourets carrés en métal, 30'' de hauteur

Autres :

- 1 Nacelle automotrice à mât verticale JLG 20MVL
- 6 cheese rotatifs
- 8 cheese 90° fixes
- Escabeau : 1x 8', 1x 12', 1x 14'

LOGES

- 2 loges pour 4 à 6 personnes offrant un accès pour personne à mobilité réduite.
- 1 loge pour 1 ou 2 personnes, comprenant une douche et une toilette ainsi qu'un accès pour personne à mobilité réduite.
- 1 toilette avec une douche.
- 1 salon vert avec laveuse et sécheuse.

HALL D'ENTRÉE

- 8 tables hautes rondes
- 2 tables basses rondes
- 2 tables basses carrées
- 42 tabourets hauts
- 14 chaises bistro

Réglementation concernant la santé et sécurité au travail applicable aux équipes de tournée

***** Notez que les règlements suivants doivent être considérés comme une obligation. *****

Port de souliers de sécurité (conforme à la norme CSA Z195.1-02)

Équipe technique des compagnies programmées et locateurs :

- ☐ doivent porter leurs souliers en tout temps et en tous lieux.

Équipe artistique et administrative des compagnies :

- ☐ doivent porter leurs souliers lorsqu'ils sont requis pour du travail de montage, de démontage ou le transport d'un décor.

Port du casque de sécurité (conforme aux normes ANSI Z89.1-1997 et CSA Z94.1-05)

Équipe des compagnies programmées et locateurs :

- ☐ obligatoire pendant le montage et le démontage d'un décor;
- ☐ obligatoire aussitôt que du travail en hauteur s'effectue et ce peu importe où.

Équipe artistique et administrative des compagnies :

- ☐ obligatoire pour avoir accès à la scène pendant le montage et le démontage d'un décor;
- ☐ obligatoire pour avoir accès à la scène pendant que du travail en hauteur s'effectue et ce peu importe où.

Attention : seuls le coordonnateur technique du Patriote, ou son remplaçant sont habilités à décider quand le port du casque devient optionnel.

Port des lunettes de sécurité (conforme à la norme CSA Z94.3-02)

Équipe des compagnies programmées et locateurs :

- ☐ doivent porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation d'outillage électrique et lorsque pour une raison quelconque il y a risque d'éclat.

Port des gants de travail

Équipe des compagnies programmées et locateurs :

- ☐ doivent porter des gants de travail lorsqu'il y a danger de blessures aux mains, plus particulièrement pendant le déchargement ou le chargement d'un camion, lorsqu'ils travaillent sur la passerelle de charge ou manipulent les câbles des perches contrebalancées et lorsqu'ils assurent une corde soutenant une charge.

Déchargement/chargement d'un camion :

Avant le déchargement ou le chargement d'un camion, les techniciens :

- ☐ s'assurent de sécuriser, pour les passants et eux-mêmes, la mise à quai du camion;
- ☐ s'assurent que le moteur du camion est coupé de façon à ne pas s'exposer au monoxyde de carbone;
- ☐ s'assurent, à l'ouverture de la porte du camion, que rien n'a bougé et qu'aucun morceau de décor ne tombera sur eux;
- ☐ s'assurent, pendant le déchargement et le chargement, qu'une personne connaissant le plan de chargement soit présente dans la boîte du camion et qu'une personne connaissant la répartition de l'équipement soit présente sur scène;
- ☐ s'assurent que les coffres ou les plateformes munis de roulettes sont bien assujettis et ils s'assurent de les bloquer en utilisant des cales ou en les retenant au besoin;
- ☐ s'assurent de manipuler le matériel de façon sécuritaire pour leur intégrité physique et celles des autres (dos, mains, pieds, etc.).

Port d'un harnais de sécurité équipé d'un enrouleur/dérrouleur ou d'une longe d'absorption, conforme aux normes CSA Z259.10-M90 et CSA Z259.11-05 et CSA Z259.2.2-98, et inspecté par l'utilisateur selon les fiches d'inspections fournies.

Équipe technique des compagnies programmées et locateurs :

Les techniciens *non rémunérés* par Le Patriote ne peuvent effectuer aucun travail en hauteur à moins qu'une *urgence* oblige le coordonnateur technique ou son remplaçant à autoriser un tel travail.

Le port d'un harnais antichute avec anneau dorsal en D sur lequel est fixé, avec un crochet approprié, un enrouleur/dérrouleur ou une longe de la bonne longueur munie d'un absorbeur d'énergie est :

- ☐ obligatoire pour tout travail en hauteur, soit à plus de trois mètres (dix pieds) du sol;
- ☐ obligatoire pour tout travail sur les passerelles à moins qu'il ne soit remplacé par une ceinture de restriction de mouvement. Cette ceinture devra être rattachée à une longe d'une longueur appropriée empêchant tout risque de chute dans le vide;
- ☐ obligatoire pour l'utilisateur de la nacelle élévatrice qui doit en tout temps relier son harnais au point d'attache prévu à l'intérieur du panier.

Utilisation de la nacelle élévatrice, d'escabeaux, d'échelles ou d'échafaudages (fixes ou mobiles). Notez que les escabeaux et les échelles doivent être de classe industrielle (classe 1).

L'utilisateur, après une inspection visuelle et avant l'utilisation des équipements utilisés:

- ☐ doit tenir compte que tout travail en hauteur exige en tout temps d'être au moins deux personnes, et ce, peu importe la hauteur;
- ☐ doit s'assurer qu'au moins une personne présente connaisse le protocole d'urgence et de sauvetage à suivre en cas de chute;
- ☐ doit, avant son utilisation, s'assurer de la stabilité et du niveau d'un escabeau ou d'une échelle;

- ☐ doit installer et utiliser les échelles et les escabeaux d'une façon appropriée;
- ☐ s'assure de monter ou de descendre d'un escabeau ou d'une échelle en y faisant face, les mains libres de tous objets et en s'agrippant aux échelons de façon à toujours garder trois points de contact;
- ☐ ne doit jamais se tenir sur la dernière marche ou sur le plateau d'un escabeau;
- ☐ ne doit jamais utiliser un escabeau comme une échelle, ni pour se fabriquer un échafaudage improvisé, sauf si sa conception le permet;
- ☐ doit, lors d'utilisation d'échafaudage, se référer au cahier de prévention des chutes.